

Security Council, and to direct and co-ordinate the government's efforts in the event of a crisis in its area of responsibility, subject to higher guidance. Matters relating specifically to Canada are handled similarly by those concerned with European countries such as Germany, France, etc. . . . While the Canadian Director is not a member of the IG, Europe, he may submit matters for consideration, and may be asked to appear to discuss matters relating to Canada. He also prepares dossiers concerning Canada for the decision of the Interdepartmental Group, Europe.

The Interdepartmental Groups are the principal link in the decision-making process between the Department of State and the National Security Council, which is headed by the President himself (See Appendix "C"). In fact, they are considered to be part of the N.S.C. organization. A paper prepared by the IGs goes to the National Security Council Review Group, which is chaired by Dr. Henry Kissinger, the President's Assistant for National Security Affairs. There it is screened to see if it is worthy of N.S.C. consideration, if its preparation has been sufficiently comprehensive, if all facts and realistic options have been presented. A member of Dr. Kissinger's staff, Mr. H. Sonnenfeldt, is responsible for Canadian affairs brought before the Review Group. A specialist on Soviet affairs, he is also responsible for submissions dealing with the USSR and Eastern Europe, and with disarmament; thus, Canada is one of his minor concerns, and he would be the last to claim expertise in that regard.

The NSC Review Group could refer an issue to still another organization, the NSC Under Secretaries Committee, chaired by the Under Secretary of State, if the issue were considered inappropriate for Presidential/NSC level consideration. For instance, if IG, Europe was faced with an operational problem involving interdepartmental matters in relation to Canada, the issue would go to the Under Secretaries Committee. From there it would go to the Secretary of State rather than the President. The Under Secretaries Committee can report directly to the National Security Council when there is a divergence of views, but in general it takes actions on its own regarding interdepartmental activities overseas.

sous-secrétariat et à prendre des décisions à cet égard, à préparer des études sur la politique et des études de probabilité qui seront portées à l'attention du Conseil de sécurité nationale, et à diriger et coordonner les efforts du Gouvernement dans l'éventualité d'une crise dans la région placée sous sa juridiction, le tout sous réserve de l'approbation des échelons supérieurs. Les questions qui s'appliquent particulièrement au Canada sont traitées de la même façon par les personnes qui s'occupent de pays européens comme, par exemple, la France et l'Allemagne. Bien que le directeur du Bureau des affaires canadiennes ne fasse pas partie du Groupe interministériel chargé des affaires d'Europe, il est libre de lui soumettre l'étude de certains problèmes et on peut lui demander de participer à la discussion des questions qui touchent le Canada. Il lui incombe aussi de préparer des dossiers concernant le Canada et sur lesquels le Groupe interministériel chargé des affaires d'Europe sera appelé à prendre des décisions.

Les Groupes interministériels sont le principal chaînon dans le processus de prise de décisions entre le Secrétariat d'État et le Conseil de la sécurité nationale, présidé par le Président lui-même (Voir l'Appendice «C»). De fait, on les considère comme faisant partie de l'organisation du Conseil de la sécurité nationale. Une étude préparée par les Groupes interministériels est confiée au Groupe d'étude du Conseil de la sécurité nationale, qui est présidé par M. Henry Kissinger, l'adjoint au Président, pour les Affaires de sécurité nationale. Le Groupe d'étude décide si l'étude mérite la considération du Conseil de la sécurité nationale, si tous les aspects ont été abordés et si l'on a présenté tous les faits et tous les choix possibles. M. H. Sonnenfeldt, qui fait partie du personnel de M. Kissinger, est chargé des affaires canadiennes qui sont portées à l'attention du Groupe d'étude. Spécialiste des affaires soviétiques, il est aussi chargé des exposés qui traitent de l'Union soviétique, de l'Europe de l'Est et du désarmement. Les affaires canadiennes ne sont donc pour lui que des questions d'importance mineure et il ne se prétend pas expert en cette matière.

Le Groupe d'étude du Conseil de la sécurité nationale peut aussi confier l'étude d'une question à un autre organisme, le Comité des sous-secrétaires du Conseil de la sécurité nationale, présidé par le sous-secrétaire d'État, si l'on décide que la question ne doit pas être traitée au palier présidentiel ou au palier du Conseil de la sécurité nationale. Si, par exemple, le Groupe interministériel chargé des affaires d'Europe doit faire face à un problème opérationnel comprenant des questions interministérielles ayant trait au Canada, ce problème sera porté à l'attention du Comité des sous-secrétaires. Il sera ensuite porté à l'attention du Secrétaire d'État plutôt qu'à l'attention du Président. Le Comité des sous-secrétaires peut faire rapport